Le

Monsieur Alexandre Bompard
Président-directeur général
Groupe Carrefour
93, Avenue de Paris
91300 Massy

Monsieur le Président-directeur général,

Il y a plus d'un an, le groupe CARREFOUR a engagé un partenariat avec deux sociétés israéliennes dans le but de développer ses activités en Israël.

Ces sociétés ainsi que d'autres sociétés du même groupe sont fortement impliquées dans la colonisation israélienne illégale de la Palestine. De plus, cet accord vous permet de distribuer les produits de la marque CARREFOUR dans tous les magasins de vos partenaires israéliens. Plusieurs de ces magasins sont implantés dans des colonies israéliennes illégales.

L'application de cet accord rend le groupe CARREFOUR directement complice de la colonisation illégale de la Palestine qui est un crime de guerre selon le droit international.

Nous vous demandons donc de mettre un terme à ce partenariat indécent qui contredit toutes les valeurs que le groupe CARREFOUR prétend défendre et qui aura des conséquences très négatives sur la réputation de votre société parmi votre clientèle et dans l'opinion publique française et internationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-directeur général, nos salutations les plus distinguées.

Nom	Prénom	Ville	Signature